



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P01 - VILLENNES ORGEVAL FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VILLENNES ORGEVAL FC 1			
CARRIERES S/S US 1			
PARIS SAINT GERMAIN FC 1			
CELLOIS CS 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
VILLENNES ORGEVAL FC 1		CARRIERES S/S US 1	
PARIS SAINT GERMAIN FC 1		CELLOIS CS 1	

Matches	VILLENNES ORGEVAL FC 1	CARRIERES S/S US 1	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	CELLOIS CS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	CARRIERES S/S US 1	VILLENNES ORGEVAL FC 1	CELLOIS CS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P02 - BOUAFLE FLINS ES 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BOUAFLE FLINS ES 1			
POISSY FC 1			
VERSAILLES 78 FC 1			
MANTOIS 78 FC 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BOUAFLE FLINS ES 1		POISSY FC 1	
VERSAILLES 78 FC 1		MANTOIS 78 FC 1	

Matches	BOUAFLE FLINS ES 1	POISSY FC 1	VERSAILLES 78 FC 1	MANTOIS 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VERSAILLES 78 FC 1	POISSY FC 1	BOUAFLE FLINS ES 1	MANTOIS 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U11 - P03 - CHATOU AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHATOU AS 1			
PLAISIROIS FO 1			
ST GERMAIN FC 1			
TRAPPES ES 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CHATOU AS 1		PLAISIROIS FO 1	
ST GERMAIN FC 1		TRAPPES ES 1	

Matches	CHATOU AS 1	PLAISIROIS FO 1	ST GERMAIN FC 1	TRAPPES ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ST GERMAIN FC 1	PLAISIROIS FO 1	CHATOU AS 1	TRAPPES ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U11 - P04 - CONFLANS FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS FC 1			
GUYANCOURT ES 1			
MESNIL ST DENIS AS 1			
AUBERGENVILLE FC 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CONFLANS FC 1		GUYANCOURT ES 1	
MESNIL ST DENIS AS 1		AUBERGENVILLE FC 1	

Matches	CONFLANS FC 1	GUYANCOURT ES 1	MESNIL ST DENIS AS 1	AUBERGENVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MESNIL ST DENIS AS 1	GUYANCOURT ES 1	CONFLANS FC 1	AUBERGENVILLE FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U11 - P05 - CROISSY US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CROISSY US 1			
HOUILLES AC 1			
SARTROUVILLE ES 1			
MONTIGNY LE BX AS 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CROISSY US 1		HOUILLES AC 1	
SARTROUVILLE ES 1		MONTIGNY LE BX AS 1	

Matches	CROISSY US 1	HOUILLES AC 1	SARTROUVILLE ES 1	MONTIGNY LE BX AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	SARTROUVILLE ES 1	HOUILLES AC 1	CROISSY US 1	MONTIGNY LE BX AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U11 - P06 - CONFLANS RACING 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CONFLANS RACING 1			
NEAUPHLE PONT RC 78 1			
CHESNAY 78 FC 1			
HOUDANAISE REGION FC 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CONFLANS RACING 1		NEAUPHLE PONT RC 78 1	
CHESNAY 78 FC 1		HOUDANAISE REGION FC 1	

Matches	CONFLANS RACING 1	NEAUPHLE PONT RC 78 1	CHESNAY 78 FC 1	HOUDANAISE REGION FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CHESNAY 78 FC 1	NEAUPHLE PONT RC 78 1	CONFLANS RACING 1	HOUDANAISE REGION FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P07 - MONTESSON US 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MONTESSON US 1			
ROSNY CSM 1			
FEUCHEROLLES USA 1			
ELANCOURT OSC 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MONTESSON US 1		ROSNY CSM 1	
FEUCHEROLLES USA 1		ELANCOURT OSC 1	

Matches	MONTESSON US 1	ROSNY CSM 1	FEUCHEROLLES USA 1	ELANCOURT OSC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	FEUCHEROLLES USA 1	ROSNY CSM 1	MONTESSON US 1	ELANCOURT OSC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U11 - P08 - MUREAUX OFC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MUREAUX OFC 1			
PECQ US 1			
CLAYES S/BOIS USM 1			
VERNEUIL US 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MUREAUX OFC 1		PECQ US 1	
CLAYES S/BOIS USM 1		VERNEUIL US 1	

Matches	MUREAUX OFC 1	PECQ US 1	CLAYES S/BOIS USM 1	VERNEUIL US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CLAYES S/BOIS USM 1	PECQ US 1	MUREAUX OFC 1	VERNEUIL US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P09 - CHAMBOURCY ASM 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHAMBOURCY ASM 1			
VELIZY ASC 1			
VERSAILLES JUSSIEU AS 1			
MARLY LE ROI US 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CHAMBOURCY ASM 1		VELIZY ASC 1	
VERSAILLES JUSSIEU AS 1		MARLY LE ROI US 1	

Matches	CHAMBOURCY ASM 1	VELIZY ASC 1	VERSAILLES JUSSIEU AS 1	MARLY LE ROI US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VERSAILLES JUSSIEU AS 1	VELIZY ASC 1	CHAMBOURCY ASM 1	MARLY LE ROI US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U11 - P10 - MAISONS LAFFITTE FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAISONS LAFFITTE FC 1			
ACHERES FC 1			
MAUREPAS AS 1			
CHANTELoup US 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MAISONS LAFFITTE FC 1		ACHERES FC 1	
MAUREPAS AS 1		CHANTELoup US 1	

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 1	ACHERES FC 1	MAUREPAS AS 1	CHANTELoup US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MAUREPAS AS 1	ACHERES FC 1	MAISONS LAFFITTE FC 1	CHANTELoup US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P11 - ST ARNOULT FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ST ARNOULT FC 1			
FONTENAY LE FLEURY FC 1			
BOIS D'ARCY AS 1			
HARDRICOURT US 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
ST ARNOULT FC 1		FONTENAY LE FLEURY FC 1	
BOIS D'ARCY AS 1		HARDRICOURT US 1	

Matches	ST ARNOULT FC 1	FONTENAY LE FLEURY FC 1	BOIS D'ARCY AS 1	HARDRICOURT US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	BOIS D'ARCY AS 1	FONTENAY LE FLEURY FC 1	ST ARNOULT FC 1	HARDRICOURT US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U11 - P12 - BEYNES FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BEYNES FC 1			
VALLEE 78 FC 1			
ANDRESY FC 1			
BUC FOOT AO 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BEYNES FC 1		VALLEE 78 FC 1	
ANDRESY FC 1		BUC FOOT AO 1	

Matches	BEYNES FC 1	VALLEE 78 FC 1	ANDRESY FC 1	BUC FOOT AO 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ANDRESY FC 1	VALLEE 78 FC 1	BEYNES FC 1	BUC FOOT AO 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P13 - BAILLY NOISY SFC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BAILLY NOISY SFC 1			
TRIEL AC 1			
BONNIERES FRENEUSE FC 1			
VILLEPREUX FC 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BAILLY NOISY SFC 1		TRIEL AC 1	
BONNIERES FRENEUSE FC 1		VILLEPREUX FC 1	

<u>Matches</u>	BAILLY NOISY SFC 1	TRIEL AC 1	BONNIERES FRENEUSE FC 1	VILLEPREUX FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	BONNIERES FRENEUSE FC 1	TRIEL AC 1	BAILLY NOISY SFC 1	VILLEPREUX FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P14 - FOURQUEUX AS 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
FOURQUEUX AS 1			
MANTES VIVONS FOOT 1			
GARGENVILLE STADE 1			
MESNIL LE ROI AS 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
FOURQUEUX AS 1		MANTES VIVONS FOOT 1	
GARGENVILLE STADE 1		MESNIL LE ROI AS 1	

Matches	FOURQUEUX AS 1	MANTES VIVONS FOOT 1	GARGENVILLE STADE 1	MESNIL LE ROI AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	GARGENVILLE STADE 1	MANTES VIVONS FOOT 1	FOURQUEUX AS 1	MESNIL LE ROI AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U11 - P15 - VIROFLAY USM 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VIROFLAY USM 1			
EPONE USBS 1			
HOUILLES SO 1			
BUCHELOISE A.S. 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
VIROFLAY USM 1		EPONE USBS 1	
HOUILLES SO 1		BUCHELOISE A.S. 1	

Matches	VIROFLAY USM 1	EPONE USBS 1	HOUILLES SO 1	BUCHELOISE A.S. 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	HOUILLES SO 1	EPONE USBS 1	VIROFLAY USM 1	BUCHELOISE A.S. 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P16 - ECQUEVILLY ESC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ECQUEVILLY ESC 1			
BOUGIVAL FOOT 1			
VOISINS FC 1			
LIMAY ALJ 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
ECQUEVILLY ESC 1		BOUGIVAL FOOT 1	
VOISINS FC 1		LIMAY ALJ 1	

Matches	ECQUEVILLY ESC 1	BOUGIVAL FOOT 1	VOISINS FC 1	LIMAY ALJ 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VOISINS FC 1	BOUGIVAL FOOT 1	ECQUEVILLY ESC 1	LIMAY ALJ 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau

CR U11 - P17 - RAMBOUILLET FC 1



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
RAMBOUILLET FC 1			
VESINET SCI 1			
ISSOU AS 1			
CARRIERES GRE AS 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
RAMBOUILLET FC 1		VESINET SCI 1	
ISSOU AS 1		CARRIERES GRE AS 1	

Matches	RAMBOUILLET FC 1	VESINET SCI 1	ISSOU AS 1	CARRIERES GRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	ISSOU AS 1	VESINET SCI 1	RAMBOUILLET FC 1	CARRIERES GRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				